



**Observatoire de l'enfant
Commission communautaire française**

**Enquête sur le temps de midi
dans les établissements de l'enseignement fondamental ordinaire
de la région bruxelloise**

Stéphane Aujean

Octobre 2016

Remerciements

Nous tenons à remercier les professionnels dans les écoles qui ont pris le temps de remplir le questionnaire ainsi que les échevins des communes qui ont soutenu cette démarche. Nos remerciements vont aussi aux coordinations de l'Accueil Temps Libre bruxelloises qui ont non seulement aidé à la diffusion de ce questionnaire mais qui ont, précédemment, consacré du temps à l'amélioration du questionnaire original.

Table des matières

Introduction.....	4
Méthodologie.....	5
Analyse quantitative.....	6
Taux de réponse	6
Quelle proportion d'enfants est-elle concernée par le temps de midi ?.....	6
Nombre de services	8
Nombre d'enfants par service	8
Les lieux de repas.....	9
Taille des réfectoires.....	10
Les nuisances sonores	11
Durée du repas	12
Taux d'encadrement pendant le repas	13
Durée totale du temps de midi.....	15
Taux d'encadrement pendant le temps de midi dans son ensemble	15
Statut du personnel encadrant les enfants de maternelle pendant le temps de midi	16
Statut du personnel encadrant les enfants de primaire pendant le temps de midi	18
Les lieux d'accueil pendant le temps de midi hors repas.....	19
Les activités structurées organisées durant le temps de midi	19
Un temps de midi particulièrement difficile à Bruxelles ?	20
Analyse qualitative	22
Description de l'organisation du temps de midi dans les écoles	22
Les souhaits d'améliorations prioritaires dans l'accueil durant le temps de midi.....	23
Conclusions.....	24
Bibliographie	26
Publications, rapports et articles.....	26
Outils.....	26
Annexe : questionnaire	28

Introduction

Divers acteurs de l'enseignement se plaignent régulièrement de la mauvaise qualité du temps proposé aux enfants à l'école le midi. Plusieurs recherches, enquêtes et outils pédagogiques ont déjà été consacrés à ce sujet par le passé¹.

En parallèle, les recherches menées dans le cadre de l'Observatoire de l'enfant ont clairement mis en avant que les écoles bruxelloises, confrontées depuis plus de 10 ans à une forte croissance démographique, particulièrement dans certaines communes, ont dû s'adapter pour accueillir un nombre croissant d'élèves². Ces écoles ont souvent ouvert de nouvelles classes dans des locaux précédemment destinés à un autre usage. Mais, on ne peut continuer indéfiniment à « pousser les murs » et l'accueil d'un nombre plus important d'élèves par l'ouverture de classes entraîne généralement une réduction de l'espace disponible par enfant dans les autres lieux collectifs tels que la cour de récréation, le réfectoire, la salle de gym ainsi qu'une surutilisation des équipements collectifs tels que les toilettes.

Dans ce contexte peu favorable, nous avons souhaité en savoir plus sur la façon dont se déroule le temps de midi dans les écoles fondamentales bruxelloises afin de pouvoir notamment identifier les difficultés rencontrées et de faire remonter ces constats vers les autorités communautaires compétentes pour l'enseignement et pour l'accueil des enfants durant leur temps libre.

¹ Voir la sélection reprise dans la bibliographie.

² HUMBLET, Perrine, 2010, *Accès pour tous à l'école maternelle dans la Région de Bruxelles-Capitale - Effets de la croissance démographique récente sur l'entrée à l'école maternelle*. Bruxelles. Observatoire de l'enfant.

Méthodologie

Notre enquête fait suite à une première initiative du Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek (SAES)³. Suite aux demandes répétées de plusieurs directions d'écoles schaarbeekoises, la Commission Communale de l'Accueil de cette commune avait décidé d'inscrire dans les objectifs de son Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2010-2015 la réalisation d'une enquête sur les conditions d'accueil pendant le temps de midi. Les résultats de cette enquête ont été publiés en mai 2011⁴.

L'Observatoire de l'enfant de la Commission communautaire française anime des réunions mensuelles entre les Coordinations de l'Accueil Temps Libre de la région bruxelloise. Les résultats de l'enquête du SAES ont interpellé ces Coordinations et il a été décidé d'organiser une nouvelle enquête à l'échelle régionale. Nous avons adapté le questionnaire original du SAES en tenant compte des enseignements de son enquête⁵. Il a ensuite été envoyé dans toutes les écoles francophones offrant un enseignement maternel et/ou primaire ordinaire dans la Région de Bruxelles-Capitale, à l'exception des écoles schaarbeekoises déjà interrogées. Cela correspondait alors à 273 écoles.

Les questionnaires ont été envoyés aux écoles selon différents canaux :

- dans certains cas, le questionnaire a été envoyé, d'une part, à l'échevin en charge de l'enseignement pour les écoles communales et, d'autre part, directement aux écoles du réseau libre et aux écoles du réseau de la Communauté française ;
- dans d'autres cas, c'est la coordination communale de l'accueil temps libre qui s'est chargée de transmettre le questionnaire à l'ensemble des écoles implantées dans la commune, tous réseaux confondus.

Les questionnaires complétés ont été renvoyés progressivement à l'Observatoire de l'enfant entre la fin de l'année scolaire 2012/2013 et le début de l'année scolaire 2013/2014. Les données n'ont pu être traitées que récemment. Mais étant donné la croissance continue des effectifs d'élèves bruxellois, la situation n'a certainement pas dû s'améliorer depuis, bien au contraire.

³ Suite à une convention avec la Commune de Schaerbeek, le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek (SAES) fait partie de l'asbl Réseau Coordination Enfance. Il met en oeuvre le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance avec les professionnels du secteur. Ce programme présente un état des lieux et une analyse des besoins sur la commune de Schaerbeek ainsi que les objectifs prioritaires pour cinq ans. Voir www.extrascolaire-schaerbeek.be.

⁴ Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek - Réseau Coordination Enfance, *Enquête sur le temps de midi*, Schaerbeek, 2011. Cette enquête est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.extrascolaire-schaerbeek.be/uploads/images/Synthese-reflexion-temps-midi.pdf>.

⁵ Le questionnaire se trouve en annexe.

Analyse quantitative

Taux de réponse

Nous avons envoyé le questionnaire à toutes les écoles francophones offrant un enseignement fondamental (enseignement maternel et/ou primaire) ordinaire dans la Région de Bruxelles-Capitale, à l'exception des écoles schaerbeekoises. Sur les 273 questionnaires envoyés, nous avons obtenu 129 réponses ; soit un taux de réponse de 47%. Ce taux de réponse est assez élevé ; ce qui peut déjà être considéré comme un indicateur en tant que tel de l'importance des difficultés rencontrées sur le terrain.

Tableau 1 - Nombre et taux de réponse par réseau scolaire :

Réseau	Questionnaires envoyés	Réponses reçues	Taux de réponse
Communal	143	103	72%
Libre	118	25	21%
FWB	12	1	8%
Total	273	129	47%

Néanmoins, le taux de réponse varie fortement selon le réseau. Il est plus élevé dans le communal où nous avons certainement pu bénéficier du soutien de certains échevins. En effet, lorsqu'un-e échevin-e de l'enseignement décide qu'une enquête mérite d'être soutenue et demande que les écoles communales y répondent, cela permet d'obtenir un taux de réponse plus important.

Quelle proportion d'enfants est-elle concernée par le temps de midi ?

D'après notre enquête, en moyenne, 86% des enfants bruxellois restent à l'école sur le temps de midi. Nous n'avons pas trouvé de chiffres permettant de comparer l'évolution de ce pourcentage sur le long terme mais tout laisse à penser que la situation est très différente de celle qu'on aurait trouvée il y a quelques décennies⁶. Même à plus court terme, la situation semble avoir évolué. L'OEJAJ (l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse) signale en effet dans son Etat des lieux de l'accueil temps libre en 2012 que, pour l'ensemble des écoles de la Communauté française, le « taux de présence d'enfants sur le

⁶ Cette évolution est certainement le résultat conjoint de l'évolution de la société, notamment de l'accroissement du travail féminin, et de la diminution de la durée des pauses de midi.

temps de midi a fortement augmenté depuis le précédent État des lieux [en 2002] où il avait été estimé à 66 % des enfants de la FWB »⁷.

D'après les données de l'OEJAJ, « en moyenne, en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont près de 80 % des enfants de l'école fondamentale qui restent à l'école sur le temps de midi. Ce taux atteint environ 90 % à Bruxelles et dans le Brabant wallon et descend à 67 % dans le Luxembourg »⁸. Tout ceci confirme que les écoles bruxelloises se caractérisent par une forte présence d'enfants pendant le temps de midi, ce qui induit une pression très importante sur l'organisation de ce temps.

Seule une petite minorité des écoles de notre échantillon comptaient moins de 80% d'enfants restant à l'école sur le temps de midi. De façon peu surprenante, la plupart de ces écoles sont situées dans des quartiers présentant un profil socio-économique plus défavorisé que la moyenne. On peut supposer que l'on trouve davantage de parents au chômage ou inactifs dans ces quartiers et que ceux-ci ont dès lors plus la possibilité de s'occuper de leurs enfants sur l'heure du midi et/ou souhaitent éviter les frais relatifs à la prise d'un repas (même tartines) au sein de l'école. En outre, ces écoles se trouvent majoritairement dans des quartiers densément peuplés dans lesquels la distance entre l'école et le domicile des parents est généralement plus faible. Cela pourrait expliquer qu'une proportion plus conséquente des enfants a la possibilité de rentrer chez soi le midi.

Tableau 2 – Proportions d'enfants qui rentrent chez eux le midi ou mangent à l'école par niveau scolaire :

	Maternelle	Primaire
Rentrent chez eux	16%	13%
Mangent à l'école	84%	87%
<i>dont :</i>		
<i>Repas tartines</i>	<i>51%</i>	<i>64%</i>
<i>Repas chaud</i>	<i>33%</i>	<i>23%</i>

84% des enfants de maternelle restent à l'école sur le temps de midi. En majorité, ces enfants mangent au repas tartines (61% contre 39% qui mangent au repas chaud).

En primaire, ces tendances sont encore plus marquées : 87% des enfants restent à l'école sur le temps de midi et, parmi ceux-ci, 74% mangent des tartines.

Vu leur coût respectif, la répartition entre les repas tartines et les repas chauds dépend également de la composition sociale des écoles. La proportion d'enfants prenant des repas tartines est encore plus importante dans les écoles situées dans des quartiers défavorisés. La

⁷ DIEU, Anne-Marie, ROSSION, Dominique, 2012. *L'accueil temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles : Etat des lieux*. Bruxelles. OEJAJ. page 28.

⁸ DIEU, Anne-Marie, ROSSION, Dominique, 2012. *Op. Cit.* Page 27.

part plus faible d'enfants mangeant le repas chaud dans certaines écoles peut aussi s'expliquer par le fait qu'une partie des familles musulmanes souhaiteraient que les enfants ne consomment que de la nourriture halal. Récemment, la Commune de Molenbeek a d'ailleurs décidé de mettre en place un menu végétarien dans ses cantines afin, notamment, de satisfaire cette demande⁹. Notons enfin que certains PO ne fournissent simplement pas de repas chauds en raison d'une trop faible demande.

Nombre de services

Face à un nombre important d'enfants et, souvent, à un espace consacré aux repas limité, de nombreuses écoles sont contraintes d'organiser plusieurs services. Par service, nous entendons chacun des repas servis à des heures échelonnées durant le temps de midi. En moyenne, les écoles organisent 1,8 service. Ce nombre varie selon qu'il s'agit de repas chauds (1,6 service en moyenne) ou de repas tartines (1,9 service en moyenne).

Le fait d'organiser plusieurs services a l'avantage de limiter le nombre d'enfants qui mangent en même temps. Il a l'inconvénient de réduire le temps disponible pour consommer le repas et d'obliger une partie des enfants à manger plus tard (voire plus tôt) et surtout plus vite que ce qu'ils pourraient souhaiter.

Nombre d'enfants par service

Le nombre d'enfants par service dépend de l'âge des enfants et du type de repas qu'ils consomment.

En maternelle, il y a, en moyenne, 37 enfants par service pour les repas chauds et 51 enfants par service pour les repas tartines. Mais ces moyennes cachent d'importantes disparités entre écoles puisqu'il peut y avoir dans certains cas jusqu'à 145 enfants par service pour les repas chauds et 180 pour les repas tartines.

En primaire, les moyennes sont respectivement de 44 et 90 enfants par service. Là encore, cela peut monter beaucoup plus haut : jusqu'à 150 enfants par service pour les repas chauds et jusqu'à 463 pour les repas tartines !

Cela fait donc beaucoup d'enfants qui mangent en même temps, parfois dans un seul lieu. Comme nous le verrons, si les locaux et l'encadrement ne sont pas à la hauteur, cela se répercute inévitablement sur la qualité du temps de midi proposée aux enfants.

⁹ TH., J., 2016, *La commune de Molenbeek adapte ses cantines aux élèves musulmans*. In *La Dernière Heure*, 6 mai 2016.

Les lieux de repas

Pour accueillir les repas chauds, la plupart des écoles disposent d'un (68%) ou de deux réfectoires (25%). En outre, près d'un quart des écoles utilisent une ou plusieurs salles de classe pour servir les repas chauds. Dans une dizaine de cas, d'autres locaux sont également utilisés (local de garderie, préau).

Tableau 3 – Proportion d'écoles qui utilisent des classes pour le repas du midi en fonction du type de repas consommé :

	Repas chauds	Repas tartines
Utilisent des classes	23%	66%
N'utilisent pas de classes	77%	34%

La proportion d'écoles ne disposant pas de réfectoire pour les repas tartines monte à 15% et les écoles disposant d'un seul réfectoire ne représentent plus que 59%. On constate également, de manière peu surprenante, une proportion plus importante d'écoles qui utilisent des classes pour les repas tartines. En effet, 2/3 des écoles y ont recours. Parmi ces écoles, 43% utilisent au moins 5 classes à la fois. Pour les repas tartines, 33 écoles utilisent également d'autres lieux (principalement le local de garderie, le préau et la cour/le jardin).

Tableau 4 – Nombre de classes utilisées pour les repas tartines :

Nombre de classes utilisées pour les repas tartines	Proportion des écoles utilisant des classes pour le repas tartines
Entre 1 et 4	58%
Entre 5 et 9	21%
10 et plus	22%

Comme le souligne le FRAJE (Centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant), le fait de manger dans sa classe peut permettre, notamment pour les plus petits, d'éviter une transition en plus et de ne pas bousculer les repères des enfants¹⁰. En revanche, cette pratique présente certainement d'autres inconvénients (au niveau de l'hygiène par exemple) et le fait d'éviter de changer de local peut être davantage considéré négativement par des enfants plus âgés qui auraient envie de « changer d'air ».

¹⁰ BOUCHAT, Céline, FAVRESSE, Christel, MASSON, Marie, 2014. *La journée d'un enfant en classe d'accueil*. Bruxelles. FRAJE. Page 33.

Notons également que 85% des écoles utilisent leur réfectoire pour d'autres activités que le simple repas. Cela concerne principalement l'accueil en dehors des heures de cours (les réponses évoquent « la garderie », « l'accueil » ou « les activités extrascolaires »). Parfois le réfectoire est aussi utilisé pour les ateliers ou pour des activités pédagogiques particulières ainsi que pour diverses autres activités (réunions, fêtes, conférence, café des parents, collation, sieste).

Taille des réfectoires

Près de 2/3 des écoles ont un réfectoire dont la taille est comprise entre 50m² et moins de 250m².

En moyenne, les enfants disposent de 1.5m² chacun. Mais, selon les écoles, la surface de réfectoire par enfant varie énormément : entre 0,32m² par enfant et plus de 5m² par enfant. La médiane se trouve à 1,25m², c'est-à-dire que la moitié des écoles de notre échantillon dispose de moins de 1,25m² par enfant.

Tableau 5 – Surface par enfant pendant le repas :

Surface par enfant	Proportion des écoles
Moins de 1 m ²	28%
De 1 à moins de 1,5 m ²	36%
De 1,5 à moins de 2 m ²	11%
2 m ² et plus	26%

Il n'y a pas de normes officielles en Communauté française mais les recommandations du service infrastructure de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont d'au moins 180m² pour 350 enfants répartis en 3 services, soit 1,54m² par enfant¹¹. De son côté, l'asbl Promemploi, dans son « référentiel pour l'accueil des enfants scolarisés sur le temps de midi »¹², propose de respecter une norme de 2m² par enfant.

Afin de disposer d'éléments de comparaison, nous avons cherché d'autres normes et/ou recommandations ailleurs. En France, l'Association française de normalisation (AFNOR) a établi, en matière de repas scolaire, la norme de service NF X50-220 « Service de la restauration scolaire »¹³. Il s'agit d'une norme dont l'application est facultative. Elle aborde

¹¹ Entretien téléphonique avec des membres du service.

¹² Promemploi, 2007. *Un référentiel pour l'accueil des enfants scolarisés sur le temps de midi*. Arlon. Promemploi. Page 16.

¹³ Voir www.afnor.org.

divers aspects du temps de midi tels que l'aménagement des locaux, l'accueil des enfants, le temps des repas, l'encadrement, etc.

Selon les recommandations de l'AFNOR, il faudrait, dans l'enseignement fondamental, compter au minimum 1,5m² par enfant et tendre vers au moins 1,75m² par enfant.

Dans notre échantillon, 63% des écoles offrent moins de 1,5m² par enfant et seulement 30% des écoles offrent au moins 1,75m² par enfant. Nous sommes donc très loin des valeurs recommandées en Communauté française et en France.

Les nuisances sonores

Le bruit fait par les élèves ainsi que la mauvaise acoustique des locaux constituent des plaintes récurrentes des écoles interrogées¹⁴. Néanmoins, des actions ont été entreprises dans seulement un petit quart de notre échantillon. Il s'agit en général d'actions de correction acoustique sur le plafond (dalles, plâtres, panneaux), plus rarement sur les murs et, dans quelques cas, d'achats de chaises et/ou de tables anti-bruit.

Seules 4 écoles de l'échantillon ont procédé à des mesures du bruit. Sur ces quatre écoles, une ne dépassait pas 55 décibels (dB), soit un niveau de bruits courant. Mais, les niveaux étaient beaucoup plus importants dans les trois autres écoles où le bruit a pu être mesuré à respectivement 85, 90 et 102 dB ! Il faut savoir que l'on considère que le seuil de risque est atteint à 85 dB. « Pour converser à voix normale à une distance d'un mètre, le niveau du bruit ambiant ne doit pas dépasser 60 dB(A). Quand le niveau sonore atteint 75 dB(A), la conversation reste possible, mais à voix élevée. A 85 dB(A), il est encore possible de communiquer en criant à une distance de 25 cm l'un de l'autre. De quoi se faire mal à la voix ! »¹⁵.

Bruxelles Environnement s'est largement penché sur la question du bruit dans les écoles. « Une pré-étude [...] dans deux réfectoires a relevé des niveaux sonores analogues à ceux d'une menuiserie ou d'une circulation automobile intense (80 à 90 décibels). Une exposition à de tels niveaux, même pendant une heure, nécessite plus d'une demi-heure de récupération. [...] Les réfectoires scolaires cumulent souvent les problèmes : l'acoustique y est épouvantable, ça résonne très fort et les élèves y sont nombreux. Chacun parle plus fort que le bruit de fond pour se faire entendre, le ton monte : c'est l'effet "cocktail" »¹⁶.

Les conséquences d'une exposition à un bruit excessif sont soulignées par Bruxelles Environnement : « En plus des effets sur l'audition (destruction des organes de réception de l'oreille interne), le bruit a des effets néfastes sur la fatigue et le stress, ce qui induit, en outre,

¹⁴ Voir la partie consacrée à l'analyse qualitative du questionnaire.

¹⁵ Bruxelles Environnement, 2014. *VADE-MECUM DU BRUIT DANS LES ÉCOLES, Combattre le bruit dans les écoles, pourquoi et comment?*. Bruxelles. Bruxelles Environnement – Institut pour la gestion de l'environnement. Page 9.

¹⁶ Bruxelles Environnement, 2007. *Décibelle et Groboucan les chasseurs de bruit*. Bruxelles. Bruxelles Environnement – Institut pour la gestion de l'environnement. Page 7.

une baisse de la capacité à exécuter des tâches cognitives (apprentissage, tâches complexes, résolution de problèmes), une baisse de la capacité de concentration (augmentation du nombre d'erreurs, diminution de la vitesse de travail), des troubles du comportement (agressivité, hyperactivité) et une augmentation de la distraction »¹⁷.

« Les études menées [depuis] par Bruxelles Environnement ont mis en évidence des niveaux de bruit ambiant particulièrement élevés (>80 dB(A)) dans les réfectoires et préaux fermés des écoles. L'acoustique de ces locaux y est généralement de faible qualité, les temps de réverbération qui y sont mesurés étant bien supérieurs aux valeurs recommandées. [...] La plupart des écoles de la Région de Bruxelles Capitale ont été construites il y a plus de 50 ans, voire au début du 20^{ème} siècle. Leur conception, certes progressiste à l'époque, ne correspond plus aux attentes actuelles en termes acoustiques (couloirs carrelés, grands halls couverts avec verrière, coursives, structures légères, etc.)¹⁸».

« Avec des niveaux aussi élevés, les temps de midi ne permettent pas aux enfants de décompresser, de se détendre et de jouir pleinement de ce temps de récupération¹⁹ ».

Durée du repas

La durée du repas varie surtout selon l'âge des enfants. En maternelle, elle est en moyenne de 38 minutes pour les repas chauds et de 36 minutes pour les repas tartines. Mais dans 11% des écoles interrogées les enfants disposent de moins de 25 minutes pour manger leur repas chaud. 14% des écoles sont dans le même cas en ce qui concerne les repas tartines.

En primaire, les enfants disposent en moyenne de 32 minutes pour consommer leur repas chaud et de 29 minutes pour manger leurs tartines. Mais, dans pas loin de 30% des cas, les enfants disposent de moins de 25 minutes pour manger.

Selon les recommandations émises par l'AFNOR, dans le cas d'un repas chaud servi directement à table, la durée d'un repas doit se situer entre 45 et 55 minutes pour des enfants d'âge maternel et entre 30 et 45 minutes pour des enfants du primaire.

Les recommandations de Promemploi sont moins généreuses : « accorder un temps de 20 à 25 minutes pour la prise du repas tartines et de 30 à 45 minutes (pour les maternelles) pour le repas chaud ». Elles ne sont, pour autant, pas respectées par une partie non négligeable des écoles bruxelloises.

Notons encore que le temps que les écoles disent accorder aux repas est, en plus, souvent amputé par des activités les précédant (quitter la classe, se mettre en rang, se déplacer jusqu'au local dans lequel a lieu le repas, se laver les mains²⁰, faire la queue, s'asseoir, etc.),

¹⁷ Bruxelles Environnement, 2014. Op. Cit. Page 6.

¹⁸ Site Internet de Bruxelles Environnement : www.environnement.brussels.

¹⁹ Bruxelles Environnement, 2014. Op. Cit. Page 11.

²⁰ Quand cette possibilité est offerte...

concomitantes (distribution des plats) et postérieures (débarrasser, nettoyer sa place, etc.). De plus, certains soulignent que le temps nécessaire pour prendre son repas varie fortement d'un enfant à l'autre, particulièrement en maternelle et que, par conséquent, le temps qui peut être suffisant pour un enfant ne l'est pas du tout pour un autre.

Taux d'encadrement pendant le repas

Rappelons tout d'abord qu'il n'y a pas de norme imposée en Communauté française pour le temps de midi. Celui-ci semble être considéré comme un « temps à part », ni temps scolaire, ni temps extrascolaire.

En effet, lors des travaux préparatoires à la mise en place du Décret du 3 juillet 2003 relatif à la Coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire (Décret ATL), des discussions eurent lieu à propos de l'opportunité ou non d'inclure le temps de midi dans la partie de la journée réglementée et subventionnée à travers ce décret. Finalement, le temps de midi n'a pas été inclus dans le décret qui ne touche que les périodes suivantes :

- le temps avant et après l'école;
- le mercredi après-midi;
- le week-end;
- les congés scolaires.

Le temps de midi n'est donc pas un temps que l'on pourrait qualifier d'extrascolaire. Par ailleurs, il faut bien se résoudre au fait que le temps de midi n'est pas non plus, à proprement parler, du temps scolaire. En effet, il n'existe pas d'obligation de prendre en charge les enfants sur le temps de midi dans le chef des pouvoirs organisateurs de l'enseignement.

L'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 juillet 1991 relatif aux surveillances de midi dans l'enseignement maternel, primaire ordinaire et spécialisé se limite à déterminer une norme de financement des surveillances et à définir les conditions minimales pour pouvoir assurer la surveillance du temps de midi. Le moins que l'on puisse dire est que les normes ainsi définies sont minimalistes.

La Communauté française subventionne 5€ (indexés, l'indice de référence datant de janvier 2006) par unité de surveillance. Les écoles se voient attribuer chaque jour une unité de surveillance d'une heure par centaine d'élèves de primaire (les élèves de maternelle comptent eux pour 1,5 élève de primaire). Comme nous le verrons, nous sommes ici très loin des conditions requises pour accueillir correctement un enfant. Les conditions minimales exigées pour qu'une personne puisse assurer la surveillance du temps de midi sont également très limitées. En effet, l'arrêté ne fixe aucun niveau de qualification minimal pour cette fonction.

Que nous apprend notre enquête sur l'encadrement du repas dans les écoles bruxelloises ?

En moyenne, pendant la durée du repas, il y a 28 enfants par accueillant-e en maternelle et 40 enfants par accueillant-e en primaire.

Tableau 6 – Taux d’encadrement pendant le repas :

Niveau et réseau d’enseignement	nombre moyen d’enfants par accueillant-e
Maternel	28
Maternel communal	30
Maternel libre	22
Primaire	40
Primaire communal	40
Primaire libre	37

De plus, ces moyennes, comme souvent, cachent des disparités importantes puisque nous avons trouvé, dans certaines écoles, jusqu’à 75 enfants par accueillant-e en maternelle et plus de 100 enfants par accueillant-e en primaire. Par ailleurs, le taux d’encadrement pendant le repas est meilleur dans le réseau libre (22 enfants de maternelle par accueillant-e et 37 de primaire par accueillant-e) que dans le réseau communal (30 enfants de maternelle par accueillant-e et 40 de primaire par accueillant-e).

A titre de comparaison, le Décret ATL qui, rappelons-le, ne concerne pas le temps de midi, précise que l’opérateur d’accueil « tend à assurer la présence minimum [...] d’un(e) accueillant(e) par tranche entamée de dix-huit enfants si les périodes d’accueil sont de moins de trois heures consécutives. »

Selon l’AFNOR, pour une qualité de service optimale, il est recommandé d’atteindre les seuils de 1 adulte pour 20 enfants en primaire et de 1 adulte pour 10 enfants en maternelle. Les normes recommandées par Promemploi sont même un peu plus strictes : 1 adulte pour 8 à 10 enfants en maternelle et pour 12 à 15 enfants en primaire.

Comme on peut le constater, le nombre d’encadrants présents au moment du repas de midi est très largement insuffisant au regard du nombre d’enfants. La comparaison avec d’autres normes ou recommandations est implacable. Comment peut-on imaginer que, par exemple, seulement deux personnes puissent accueillir convenablement et faire prendre un repas à une soixantaine d’enfants âgés de 2,5 à 5 ans ? Alors que le repas devrait être un moment convivial, calme, de plaisir, une période permettant de se détendre, ce faible taux d’encadrement ne permet souvent pas de réunir les conditions les plus basiques nécessaires à un déroulement correct du repas. Dans ce contexte, comment pourrait-on même espérer faire aussi de ce temps un moment propice à l’apprentissage de bonnes habitudes alimentaires ?

Durée totale du temps de midi

La durée totale moyenne du temps de midi dans les écoles qui ont répondu à notre enquête est de 1h27 en maternelle et 1h24 en primaire. Cette durée semble raisonnable. En revanche, certains spécialistes soulignent que la reprise des cours à l'issue de ce temps de midi ne se fait pas à un moment très propice à la concentration²¹ et des voix s'élèvent pour suggérer une reprise des cours plus tard dans l'après-midi.

Taux d'encadrement pendant le temps de midi dans son ensemble

En moyenne, dans l'ensemble du temps de midi, on trouve 28 enfants de maternelle par accueillant-e. Mais ce nombre varie de 8 à 77 dans notre échantillon. Si 80% des écoles ont entre 15 et 39 enfants par accueillant-e, il y a quand même plus de 18 % des écoles qui n'ont qu'un-e accueillant-e pour 40 enfants ou plus. On notera, sans surprise, que la plupart des écoles dans cette situation se caractérisent également par une proportion importante d'élèves qui ne rentrent pas chez eux sur l'heure du midi. Par ailleurs, les écoles communales affichent le même taux d'encadrement que les écoles du réseau libre (alors que, pendant le repas lui-même, ce taux est moins bon dans le communal que dans le libre).

Tableau 7 – Taux d'encadrement pendant l'ensemble du temps de midi en maternelle :

Nombre d'enfants par accueillant-e	Proportion des écoles
Moins de 10	1%
De 10 à 19	27%
De 20 à 29	34%
De 30 à 39	19%
De 40 à 49	13%
De 50 à 59	1%
De 60 à 69	3%
70 et plus	1%

Les observations faites à propos de l'encadrement des enfants de maternelle sont globalement valables pour le primaire à ceci près que les taux d'encadrement sont encore plus faibles.

²¹ Voir, par exemple, FAPEO, 2008. *Le sens du rythme : Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent*. Bruxelles. FAPEO.

Tableau 8 – Taux d’encadrement pendant l’ensemble du temps de midi en primaire :

Nombre d'enfants par accueillant-e	Proportion des écoles
Moins de 20	3%
De 20 à 29	27%
De 30 à 39	21%
De 40 à 49	20%
De 50 à 59	16%
De 60 à 69	4%
De 70 à 79	5%
De 80 à 89	0%
90 et plus	4%

En moyenne, dans l’ensemble du temps de midi, on trouve 42 enfants de primaire par accueillant-e. Mais ce nombre varie de 17 à 95 dans notre échantillon. La moitié des écoles ont un nombre d'enfants par accueillant-e supérieur à 39. Si 84% des écoles ont entre 20 et 59 enfants par accueillant-e, il y a quand même plus de 13 % des écoles qui ont 60 enfants ou plus par accueillant-e. On notera, sans surprise, que toutes ces écoles ont une proportion d'enfants qui restent à l'école à midi largement supérieure à la moyenne. On relèvera également que, contrairement à ce qui se passe pendant le repas et à la situation dans le maternel, pendant le temps de midi dans son ensemble, en primaire, les écoles communales présentent un taux d’encadrement de 39 enfants par accueillant-e ; soit un taux assez nettement meilleur que celui observé dans les écoles du réseau libre (53 enfants par accueillant-e).

Le taux d’encadrement pendant le temps de midi dans son ensemble est proche du taux d’encadrement pendant le repas et les mêmes remarques s’appliquent donc sur la faiblesse de ces taux par rapport à ce qui serait nécessaire à faire de la pause méridienne un temps de qualité.

Statut du personnel encadrant les enfants de maternelle pendant le temps de midi

Rappelons tout d’abord qu’aucune règle ne définit de niveau de qualification minimal pour pouvoir accueillir les enfants sur l’heure du midi.

Le personnel encadrant les enfants de maternelle pendant le temps de midi se compose pour plus de la moitié d'accueillant-es extrascolaires, pour 20% d’enseignants et pour 29% d’autres types de personnel. Parmi ces « autres », on ne trouve qu’un tiers de personnes ayant le statut d’employés (notamment des puéricultrices mais aussi le personnel d’entretien). Pour le reste, outre les 5% de volontaires, on trouve plus de 55% de personnes au statut précaire (dont 35%

d'ALE²² et 21% de PTP²³). Par ailleurs, parmi les personnes reprises dans le questionnaire comme « accueillants extrascolaires », il est fort probable qu'une partie d'entre elles n'ait pas un statut stable. On peut donc constater que le personnel qui encadre les enfants pendant le temps de midi n'est que très peu qualifié et/ou stable.

Tableau 9 - Proportion de types de professionnels par réseau en maternelle :

STATUT	COMMUNAL	LIBRE
Enseignants	17%	28%
Accueillant-es extrascolaires	54%	46%
Autres personnes dont :	29%	25%
Employés	32%	41%
ALE	37%	26%
PTP	22%	15%
Volontaires	3%	15%
Autres	5%	3%

La comparaison entre les deux réseaux d'enseignement principaux dans le fondamental bruxellois est instructive. Le libre se caractérise en moyenne par une proportion moins élevée d'accueillant-es extrascolaires et plus élevée d'enseignants et « autres personnes » que dans le communal. Il est difficile de savoir s'il y a moins d'accueillant-es parce que c'est moins nécessaire vu la participation des enseignants ou si les écoles du libre exigent plus de présence des enseignants pour pallier un manque d'accueillant-es dû à des moyens financiers réduits.

Parmi les personnes qui ne sont pas reprises comme étant enseignants ou accueillant-es extrascolaires, le réseau libre compte plus d'employés et de volontaires et moins d'ALE et de PTP que le réseau communal.

²² Le contrat de travail ALE (Agence Locale pour l'Emploi) s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée ou qui ont droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière. Il leur permet de conserver leur allocation tout en gagnant un complément par heure de travail prestée. Le nombre d'heures que le travailleur peut prester est très limité et ces heures sont payées par des chèques ALE. On comprend donc qu'il s'agit d'un statut très précaire. De plus, les écoles relèvent que certains de leurs travailleurs ALE habituels se voient forcés d'abandonner ce système car ils sont contraints de suivre des formations dans le cadre des politiques d'activation.

²³ Les PTP (programmes de transition professionnelle) sont des programmes d'emploi spécifiques, destinés aux chômeurs de longue durée, créés par des employeurs du secteur public au sens large, dont le but est d'offrir la possibilité à ces chômeurs de longue durée d'acquérir une expérience professionnelle leur permettant d'améliorer leur position sur le marché du travail et de leur faciliter la transition vers le circuit régulier du travail. L'occupation dans un tel programme a une durée limitée et on ne peut donc considérer ceci comme un véritable emploi à long terme.

Statut du personnel encadrant les enfants de primaire pendant le temps de midi

Là encore, on constate que le personnel encadrant les enfants de primaire pendant le temps de midi n'est pas très qualifié. Il se compose de seulement 30% d'enseignants, de près de la moitié d'accueillant-es extrascolaires et de 20% d'autres types de personnel. Cette catégorie est un peu moins importante qu'en maternelle, sans doute du fait de l'absence de puéricultrices à ce niveau.

Dans la catégorie « autres personnes », on trouve 42% d'employés. Il s'agit principalement d'auxiliaires d'éducation. Là aussi, la moitié de ces « autres personnes » est composée de personnes au statut précaire (principalement des ALE, quelques PTP ou Article 60).

Ici aussi, on peut émettre l'hypothèse que, parmi les personnes reprises dans le questionnaire comme « accueillants extrascolaires », il est fort probable qu'une partie n'ait pas un statut stable.

La comparaison entre les deux principaux réseaux d'enseignement mérite également d'être faite. Le libre se caractérise par une proportion nettement moins élevée d'accueillant-es extrascolaires et beaucoup plus élevée d'enseignants que le communal. Comme dans le maternel, il est fort probable que l'on demande plus d'investissement de la part des enseignants dans l'enseignement libre que dans le communal.

Tableau 10 - Proportion de types de professionnels par réseau en primaire :

STATUT	COMMUNAL	LIBRE
Enseignants	27%	43%
Accueillants extrascolaires	53%	34%
Autres personnes dont :	19%	23%
Employés	38%	51%
ALE	50%	40%
PTP	2%	0%
Volontaires	4%	3%
Autres	5%	6%

En revanche, parmi les personnes qui ne sont reprises ni comme enseignants, ni comme accueillant-es extrascolaires, le réseau libre compte plus d'employés et moins de personnel précaire (ALE ou PTP) que le communal.

Les lieux d'accueil pendant le temps de midi hors repas

Dans toutes les écoles, les enfants passent une partie du temps de midi dans la cour de récréation. Dans 24% des écoles, les enfants sont également accueillis dans un local de garderie durant cette période. Lorsqu'il pleut, ce taux passe à 29%. Lorsque la météo est clémente, les enfants ne restent/retournent en classe que dans 9% des écoles. Lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables, ce sont alors 28% des écoles qui prévoient que les enfants restent/retournent en classe.

En effet, un nombre non négligeable d'écoles ne disposent pas d'un espace extérieur couvert ce qui pose problème en cas de pluie et celles qui ont un tel espace se plaignent souvent qu'il est trop petit pour le nombre d'enfants présents. Par ailleurs, quand les enfants sont répartis dans différents locaux, se pose alors souvent un problème d'encadrement car il faut au moins un encadrant par local, ce qui peut parfois se révéler difficile à réaliser.

Les activités structurées organisées durant le temps de midi

54% des écoles interrogées organisent des activités dirigées durant le temps de midi. Ces activités ne s'adressent en général pas à tous les enfants à la fois. Dans les écoles qui organisent des activités dirigées, celles-ci ne s'adressent en moyenne qu'à 27% des enfants de maternelle et 19% des enfants de primaire.

Ces activités dirigées sont payantes dans 54% des cas. Elles sont plus fréquemment payantes dans l'enseignement libre (76%) que dans le communal (46%).

Lorsqu'elles sont payantes, les activités dirigées sont principalement organisées, à 46%, par les intervenants scolaires (enseignants, accueillant-es, etc.) et, à 43%, par des asbl ou personnes extérieures. Dans quelques cas, c'est le comité scolaire de l'école qui organise les activités. Notons enfin que, dans quelques situations, il y a un co-financement par le PO ou par le comité scolaire de ces activités payantes.

En ce qui concerne les activités dirigées proposées gratuitement aux enfants, les écoles concernées indiquent qu'elles sont organisées, à 54%, par les intervenants scolaires eux-mêmes (enseignants, accueillant-es, etc.) et à 12% par une asbl extérieure. Mais elles indiquent également que 35% de ces activités sont organisées par le DAS²⁴. Cela montre une mauvaise compréhension de ce dispositif de subventionnement dans la mesure où le DAS peut financer des activités sur le temps de midi mais ne les organise pas. Cette mauvaise compréhension se retrouve aussi dans les réponses à la question sur le mode de financement des activités proposées. Si le DAS ou la Région reviennent dans 56% des réponses, la COCOF

²⁴ Le DAS est le Dispositif d'Accrochage Scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il permet de financer des activités dans les écoles en dehors des heures scolaires et notamment sur le temps de midi. Plus d'informations sur das-rbc.be.

est citée dans 11% des cas, et ce, pour le financement d'ateliers DAS (qui sont en fait financés par la Région)...

Les activités proposées ne diffèrent pas fondamentalement selon qu'elles sont payantes ou non. Il s'agit principalement d'activités sportives, artistiques ou de jeux organisés. Les ateliers autour de la lecture sont plus présents dans le cas des activités gratuites alors qu'on retrouve plus d'ateliers autour des langues (néerlandais, anglais) dans le cas des activités payantes.

Un temps de midi particulièrement difficile à Bruxelles ?

La comparaison de nos résultats avec les chiffres obtenus par Promemploi dans la Province du Luxembourg doit être menée avec prudence car l'enquête de cette association était basée sur un questionnaire différent et complété une demi-douzaine d'années avant le nôtre. Néanmoins, cette comparaison n'en reste pas moins instructive sur les spécificités de l'accueil sur le temps de midi en région bruxelloise. Evidemment, les chiffres de Promemploi ne représentent pas la situation en Wallonie mais dans une province particulièrement rurale. La situation à Liège ou à Charleroi serait sans doute plus proche de la situation observée à Bruxelles.

Promemploi a mené une enquête auprès des PO des établissements scolaires de 12 communes de la Province du Luxembourg. En moyenne, près de 55% des enfants de maternelle et 61% des enfants de primaire sont présents à l'école sur le temps de midi. Dans notre région, les chiffres étaient respectivement de 84% et 87% des enfants et supérieurs, d'après l'OEJAJ, à ce qu'on pouvait trouver dans les provinces wallonnes à l'exception du Brabant wallon²⁵.

Dans l'enquête de Promemploi, les personnes qui prennent en charge les enfants pendant et après le repas sont principalement des accueillant-es mais la proportion d'enseignants est un peu supérieure à celle que l'on trouve à Bruxelles.

Une autre différence, plus conséquente, concerne les taux d'encadrement. Ceux-ci sont largement plus favorables dans le Luxembourg d'après l'enquête de Promemploi. Par exemple, après le repas, 64% des écoles y présentaient un encadrement de maximum 20 enfants par adulte. Dans notre enquête, seulement 28% des écoles bruxelloises bénéficiaient d'un tel encadrement.

Au niveau de l'acoustique, dans la Province du Luxembourg, on retrouve des plaintes similaires à celles entendues à Bruxelles : « les PO ont manifesté en masse leur insatisfaction (environ 65%). Le principal problème pointé du doigt par les PO est le local inadapté (mal insonorisé et/ou trop petit par rapport au nombre d'enfants). Ce problème semble accentué par mauvais temps, lorsque les enfants sont confinés à l'intérieur »²⁶.

²⁵ DIEU, Anne-Marie, ROSSION, Dominique, 2012. *Op. Cit.* Page 27.

²⁶ Promemploi, 2007. *L'accueil des enfants scolarisés sur le temps de midi - Etat des lieux.* Arlon. Promemploi. Page 22.

Il semble donc que, si certaines difficultés se retrouvent partout, les écoles bruxelloises font face à un nombre d'enfants particulièrement élevé qui rend difficile une organisation satisfaisante du temps de midi.

Analyse qualitative

Description de l'organisation du temps de midi dans les écoles

La première question du questionnaire était ouverte et invitait les directions à décrire l'organisation du temps de midi dans leur école. Sur les 119 écoles qui ont répondu à cette question ouverte, seulement 38 s'en sont tenues à une simple description de l'organisation. Les autres ont ajouté une ou plusieurs remarques, et ce principalement sur les problèmes rencontrés. Et même si certaines, en nombre très restreint, ont mis en avant certains côtés positifs tels qu'une amélioration au niveau de la qualité du personnel ou une bonne organisation, la plupart des commentaires font état de difficultés plus ou moins importantes.

Plusieurs thématiques ressortent très nettement de l'analyse de cette question ouverte :

1. Le nombre trop élevé d'enfants.
2. Les espaces extérieurs et/ou intérieurs trop petits et/ou en nombre insuffisant.
3. Le manque d'espaces intérieurs et/ou d'espaces extérieurs protégés des intempéries, est particulièrement criant lorsqu'il pleut.
4. Un niveau de stress, de tension important et des comportements difficiles de la part des enfants mis dans des conditions d'accueil éprouvantes.
5. Un problème de bruit lié aussi bien à une mauvaise acoustique des bâtiments scolaires qu'à un bruit excessif produit par les enfants.
6. Une organisation très complexe et facteur de stress pour les professionnels.
7. Un manque de personnel en nombre suffisant et des problèmes d'absentéisme.
8. Un manque de personnel qualifié.
9. Un manque de temps pour le repas lui-même - particulièrement pour certains enfants - et combiné, dans certains cas, à un temps d'attente trop long avant de manger.

De cette analyse, nous pouvons tirer deux constats :

1. Cette question ouverte confirme largement les enseignements de la partie quantitative du questionnaire. En effet, certains éléments avaient été relevés dans cette partie (les faibles taux d'encadrement ou les espaces limités par exemple) et d'autres éléments en sont la conséquence (on notera principalement le stress des enfants et les difficultés organisationnelles des professionnels).
2. Les différentes difficultés se cumulent ou s'entretiennent régulièrement. Par exemple, un nombre trop élevé d'enfants par rapport à l'espace disponible créera du stress chez les enfants, demandera une organisation très serrée, susceptible de s'écrouler à la moindre absence ou au moindre imprévu et qui ne laissera pas beaucoup de temps aux enfants pour manger ou pour souffler.

Les souhaits d'améliorations prioritaires dans l'accueil durant le temps de midi

Le questionnaire se clôturait par une question ouverte portant sur ce que les écoles souhaitaient améliorer en priorité dans l'accueil durant le temps de midi. Sur les 129 écoles, 110 ont répondu à cette question.

Le souhait principal des écoles porte sur **la quantité et la qualité du personnel**. Les écoles souhaitent tout simplement plus de personnel afin de pouvoir mieux encadrer des groupes d'enfants jugés trop importants. Certaines écoles soulignent d'ailleurs que cela passe par un financement plus adéquat par la Communauté française.

Mais les écoles souhaitent également pouvoir disposer d'un personnel mieux formé et au statut professionnel plus stable. L'objectif est de permettre aux professionnels de mettre en place un temps de midi qui fasse une vraie place au plaisir, notamment à travers l'organisation d'activités plus structurées.

La deuxième grande catégorie de souhaits porte sur **les infrastructures** de l'école. De nombreuses écoles souhaiteraient avoir plus de place ou des locaux plus adaptés pour bien accueillir les enfants sur le temps de midi. Certaines écoles réclament également plus de locaux à l'intérieur ainsi que la création d'un préau dans la cour de récréation afin de pouvoir disposer d'un espace extérieur protégé des intempéries. Certaines écoles soulignent qu'elles souhaiteraient pouvoir disposer d'un réfectoire ou d'espaces dédiés spécifiquement aux repas. Enfin, en dehors du nombre de locaux, certains désireraient un meilleur aménagement des locaux et espaces, intérieurs et extérieurs, disponibles. Notons que la problématique des locaux n'est pas indépendante de celle du personnel. En effet, lorsque l'on multiplie le nombre de locaux occupés par des enfants, on multiplie également le nombre de personnes nécessaires pour s'en occuper.

La troisième grande thématique est celle du **bruit**. De nombreuses écoles souhaiteraient qu'il y ait moins de bruit pendant le temps de midi et, notamment, que des mesures physiques soient prises (correction acoustique, insonorisation, tables et chaises anti-bruit).

Quatrième type de souhaits, une vingtaine d'écoles désirerait avoir la possibilité d'organiser plus **d'activités structurées**. A la lecture des questionnaires, on peut faire l'hypothèse que ce désir répond à deux objectifs. D'une part, de nombreuses directions d'écoles considèrent que ces activités elles-mêmes apportent du bien être aux enfants. D'autre part, certaines écoles ne font pas secret du fait qu'elles organisent des activités payantes afin de pouvoir augmenter leur encadrement et réduire la taille des groupes d'enfants.

Pour finir, le cinquième type de souhaits exprimés dans les questionnaires porte sur la **réduction du nombre d'enfants** présents ou sur la diminution de la taille des groupes d'enfants. On comprendra aisément que cette question est indissociable des thématiques abordées ci-dessus.

Conclusions

Une série d'éléments ressortent clairement de notre enquête à propos du temps de midi dans les écoles fondamentales bruxelloises. En complément de celle déjà réalisée à Schaerbeek, dont elle confirme largement les résultats, notre enquête a montré qu'un nombre très important d'enfants restent à l'école durant le temps de midi. Pour y répondre, les écoles organisent souvent les repas en plusieurs services. Mais malgré cela, le nombre d'élèves bruxellois prenant leur repas ensemble au même moment reste beaucoup trop élevé par rapport à la surface des lieux de repas et à l'encadrement disponibles. De plus, le temps dédié au repas est parfois trop court, particulièrement pour les élèves qui prennent plus de temps pour manger. Par conséquent, ce moment consacré au repas n'est pas relaxant mais induit, au contraire, stress, agitation et conflit dans un environnement caractérisé par un bruit excessif et par la nécessité d'une organisation millimétrée mais qui reste menacée par le moindre imprévu. Par ailleurs, les écoles ont beaucoup de mal à disposer de personnel en nombre suffisant et celui-ci se caractérise généralement par de faibles qualifications et un statut souvent très précaire.

Au-delà du repas, les problèmes d'encadrement des enfants touchent l'ensemble du temps de midi. Si de nombreuses écoles tentent de mettre en place des activités, notamment pour constituer des groupes d'enfants plus restreints, celles-ci ne peuvent être proposées qu'à une minorité d'enfants et sont souvent payantes. De plus, les espaces que peuvent occuper les enfants pendant le temps hors repas sont trop exigus et l'occupation d'un nombre important de locaux simultanément est difficile sans un nombre d'accueillant-es plus important. Le manque d'espace est particulièrement ressenti lorsqu'il pleut et que les enfants ne restent pas à l'extérieur faute d'espaces extérieurs couverts suffisamment grands.

On a également pu constater que, fort logiquement, les deux principales demandes des écoles portent sur un meilleur encadrement et sur de meilleures infrastructures.

Au niveau des infrastructures, il convient de distinguer les écoles existantes des futures implantations. Dans les projets de nouvelles écoles, il faut absolument tenir compte de la nécessité de consacrer un espace de qualité et de taille suffisante pour accueillir les enfants en dehors des temps purement scolaires. Dans les écoles existantes, les contraintes architecturales sont plus importantes mais ne devraient pas empêcher qu'une réflexion soit menée sur la meilleure manière d'accueillir les enfants durant le temps de midi. Cette réflexion devrait sans doute se concentrer en priorité sur les aménagements acoustiques et un meilleur partage des espaces existants mais également porter sur une révision de la façon dont les acteurs de l'école conçoivent le temps de midi. A cet égard, on se penchera notamment sur les propositions de l'asbl Cordes²⁷, qui a développé plusieurs outils sur

²⁷ Voir <http://www.cordesasbl.be>.

l'alimentation à l'école, ainsi que sur les pratiques intéressantes que l'on peut trouver dans d'autres pays européens²⁸.

Au niveau de l'encadrement pendant le temps de midi, notre étude nous montre que la situation ne pourra s'améliorer significativement que lorsque le financement de l'encadrement sera correctement assuré par la Communauté française et que des normes claires seront édictées.

Dans ce contexte, les propositions qui ont circulé, dans le cadre du Pacte d'excellence, autour de la réforme des rythmes scolaires semblent porter en elles les germes d'une amélioration substantielle du temps de midi. En effet, de nombreux acteurs du monde scolaire soulignent depuis longtemps la nécessité de revoir les rythmes scolaires²⁹. Une proposition qui revient régulièrement est d'allonger la pause méridienne. En effet, la période après le repas est peu propice à des apprentissages formels et certains considèrent donc qu'il vaudrait mieux la rallonger afin de consacrer ce temps à des activités culturelles et sportives variées organisées dans l'école mais aussi en dehors avec le concours de divers acteurs extrascolaires.

A priori, et sans se prononcer ni sur la faisabilité, ni sur les détails de ce changement dans l'organisation de la journée, on peut entrevoir ce qu'une telle réforme pourrait améliorer au niveau du temps de midi.

Tout d'abord, si une telle réforme devait être mise en place, elle ne pourrait se faire sans un financement adéquat, à la fois du personnel de l'école chargé de l'accueil mais aussi des acteurs extérieurs à l'école (académies, associations, clubs sportifs, bibliothèques, ludothèques, etc.) qui pourraient être appelés à participer. Cela voudrait dire plus de personnel mais également un personnel disposant d'un statut revalorisé, bénéficiant d'horaires moins hachés et faisant l'objet d'une véritable reconnaissance de sa fonction éducative. En parallèle, cela voudrait dire que les enfants pourraient tous bénéficier d'activités artistiques, culturelles et sportives ; ce qui n'est que trop rarement le cas en dehors de l'école.

Enfin, au niveau des espaces, une telle réforme aurait l'avantage de faire sortir une partie des enfants de l'école pendant un temps de midi rallongé en permettant une plus grande utilisation des espaces disponibles localement (parcs, places, installations sportives, académies, locaux associatifs, etc.) et une moindre densité d'enfants dans les écoles.

Evidemment, ces réformes auraient un coût mais il est plus que temps de permettre aux élèves de bénéficier d'un temps de midi de qualité. Et il importe de souligner pour conclure que ce n'est pas seulement une question de bien-être des enfants mais que c'est aussi fondamental au niveau de la qualité des apprentissages.

²⁸ Voir *Manger : goûts et cultures pour la petite enfance. Enfants d'Europe n° 10 - Printemps/Été 2006* - Bruxelles. Observatoire de l'enfant.

²⁹ Voir par exemple FAPEO, 2008. *Op. Cit.* ainsi que LONTIE, Michaël, 2015. *Repenser les rythmes scolaires*, Etude UFAPEC, Août 2015 N°16.15/ET1. Bruxelles. UFAPEC et Ligue des Familles, 2014. *Université de printemps en marche pour une réforme des rythmes scolaires*. Bruxelles. Ligue des Familles.

Bibliographie

Publications, rapports et articles

BOUCHAT, Céline, FAVRESSE, Christel, MASSON, Marie, 2014. *La journée d'un enfant en classe d'accueil*. Bruxelles. FRAJE.

DIEU, Anne-Marie, ROSSION, Dominique, 2012. *L'accueil temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles : Etat des lieux*. Bruxelles. OEJAJ.

FAPEO, 2008. *Le sens du rythme : Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent*. Bruxelles. FAPEO.

GOFFIN, Sarah, 2013. *Du monde à la cantine?*. Bruxelles. FAPEO.

HUMBLET, Perrine, 2010. *Accès pour tous à l'école maternelle dans la Région de Bruxelles-Capitale - Effets de la croissance démographique récente sur l'entrée à l'école maternelle*. Bruxelles. Observatoire de l'enfant.

Ligue des Familles, 2014. *Université de printemps en marche pour une réforme des rythmes scolaires*. Bruxelles. Ligue des Familles. (disponible sur le site Internet de la Ligue des familles)

LONTIE, Michaël, 2015. *Repenser les rythmes scolaires*, Etude UFAPEC, Août 2015 N°16.15/ET1. Bruxelles. UFAPEC

Manger : goûts et cultures pour la petite enfance. *Enfants d'Europe n° 10 - Printemps/Été 2006* - Bruxelles. Observatoire de l'enfant.

Promemploi, 2007. *L'accueil des enfants scolarisés sur le temps de midi - Etat des lieux*. Arlon. Promemploi.

Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek - Réseau Coordination Enfance. *Enquête sur le temps de midi*. Schaerbeek. 2011.

TH., J., 2016, *La commune de Molenbeek adapte ses cantines aux élèves musulmans*. In *La Dernière Heure*, 6 mai 2016.

VERSELE, Marie, 2011. *Dossier « Vers une nouvelle cantine ? »*. In : *Eduquer*. 2011. n°79, pp. 19-34. La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl.

Outils

L'asbl Cordes développe plusieurs outils sur l'alimentation à l'école. Voir sur leur site : <http://www.cordesasbl.be/>

D'autres outils sont également rassemblés sur le site <http://www.mangerbouger.be>

Observatoire de la Santé du Hainaut, 2011. *Le temps de midi dans nos écoles : dans quelles conditions ? Grille d'analyse du cadre de vie et de l'offre alimentaire pour le développement*

d'habitudes alimentaires favorables à la santé dans les écoles maternelles et primaires.
Havré. Observatoire de la Santé du Hainaut.

Bruxelles Environnement, 2014. *VADE-MECUM DU BRUIT DANS LES ÉCOLES, Combattre le bruit dans les écoles, pourquoi et comment?*. Bruxelles. Bruxelles Environnement – Institut pour la gestion de l'environnement.

Bruxelles Environnement, 2007. *Décibelle et Groboucan les chasseurs de bruit.* Bruxelles. Bruxelles Environnement – Institut pour la gestion de l'environnement.

Promemploi, 2007. *Un référentiel pour l'accueil des enfants scolarisés sur le temps de midi.* Arlon. Promemploi.

ENQUETE SUR LE TEMPS DE MIDI A L'ECOLE

Merci de bien vouloir remplir le formulaire et nous le renvoyer avant le 31 août à :
Observatoire de l'enfant, COCOF, 42 rue des palais, 1030 Bruxelles
Si vous avez des questions, vous pouvez nous joindre au 02 800 84 86 ou nous envoyer un courriel à : observatoire@grandirabruelles.be

I. DONNEES DE L'ETABLISSEMENT

- **NOM** de l'école :
- **ADRESSE** de l'école :
- **{ :** @ :
- Nom du/de la directeur-trice :
- Nombre d'enfants en maternelle :
- Nombre d'enfants en primaire :

II. L'ORGANISATION DES REPAS PENDANT LE TEMPS DE MIDI

Comment décririez-vous l'organisation du temps de midi dans votre école ? (texte libre)

.....

.....

.....

.....

.....

Données relatives à l'organisation et à la durée des repas

- Nombre d'enfants qui mangent à l'école (*maternelle et primaire compris*)³⁰ :
 - Nombre d'enfants de **maternelle** qui mangent à l'école :
 - Nombre d'enfants de **primaire** qui mangent à l'école :

- Nombre de repas « **tartines** » (*maternelle et primaire compris*)¹ :
 - Nombre de repas « tartines » en **maternelle**:
 - Nombre de repas « tartines » en **primaire** :

- Nombre de repas « **chauds** » (*maternelle et primaire compris*)¹ :
 - Nombre de repas « chauds » en **maternelle**:
 - Nombre de repas « chauds » en **primaire** :

³⁰

En moyenne par jour

- **Combien y a-t-il de services³¹ pour le repas « chaud » ?**
 - En maternelle : services
 - En primaire : services

- **Combien y a-t-il de services pour le repas « tartines » ?**
 - En maternelle : services
 - En primaire : services

- **Quel est le taux d'encadrement, par service ?**
 - En maternelle, nombre moyen d'enfants par encadrant :
 - En primaire, nombre moyen d'enfants par encadrant :

- **Combien de temps, par service, est accordé aux enfants pour le repas « chaud » ?**
 - Enfants de maternelle : minutes
 - Enfants de primaire : minutes

- **Combien de temps, par service, est accordé aux enfants pour le repas « tartines » ?**
 - Enfants de maternelle : minutes
 - Enfants de primaire : minutes

Données relatives au-x lieu-x d'accueil

- **Les repas chauds et tartines se déroulent-ils dans le même espace et au même moment ?**
 OUI - NON

- **Où se prennent les repas « chauds »? (plusieurs réponses possibles)**
 - dans le réfectoire
 Combien de réfectoires sont utilisés ?
 - dans les classes
 Combien de classes sont utilisées ?
 - dans un autre endroit - précisez :.....
 Combien d'autres lieux sont utilisés ?

- **Où se prennent les repas « tartines »? (plusieurs réponses possibles)**
 - dans le réfectoire
 Combien de réfectoires sont utilisés ?
 - dans les classes
 Combien de classes sont utilisées ?
 - dans un autre endroit - précisez :.....
 Combien d'autres lieux sont utilisés ?

³¹ Par service, nous entendons chacun des repas servis à des heures échelonnées durant le temps de midi

- Le réfectoire est-il utilisé pour d'autres activités (activités extrascolaires, garderie, sieste, ...)?

OUI - NON

Si OUI,

lesquelles ?.....

III. DUREE ET ENCADREMENT DU TEMPS DE MIDI

- Quelle est la **durée totale** du temps de midi en maternel (c'est-à-dire du temps compris entre la fin des cours du matin et le début de la sieste ou des cours de l'après-midi) ? :

.....

- Quelle est la **durée totale** du temps de midi en primaire (c'est-à-dire du temps compris entre la fin des cours du matin et le début des cours de l'après-midi) ? :

- **Combien** de personnes **au total** assurent l'encadrement du temps de midi ?

.....personnes

- **Combien** de personnes encadrent **les enfants de maternelle** durant le temps de midi ?

.....

- **Combien** de personnes encadrent **les enfants de primaire** durant le temps de midi ?

.....

- **Par qui** sont encadrés les enfants **de maternelle** pendant le temps de midi (fonction) ?

des enseignants - Combien ?

des accueillant-e-s extrascolaires - Combien ?

d'autres personnes - Combien ?

- **précisez** (ex : personnel d'entretien, assistante maternelle, personnel ponctuel, ...) :

.....

.....

.....

.....

- Quel est le **statut** de ces personnes ?

des employé-e-s - Combien ?

des ALE - Combien ?

des PTP - Combien ?

des volontaires - Combien ?

Autres - Combien et précisez ?

.....

- **Par qui** sont encadrés les enfants **de primaire** pendant le temps de midi (fonction) ?

des enseignants - Combien ?

des accueillant-e-s extrascolaires - Combien ?

d'autres personnes - Combien ?

- précisez (ex : personnel d'entretien, assistante maternelle, personnel ponctuel, ...) :

.....
.....
.....
.....

- Quel est le **statut** de ces personnes ?

- des employé-e-s - Combien ?
- des ALE - Combien ?
- des PTP - Combien ?
- des volontaires - Combien ?
- Autres - Combien et précisez ?
.....

IV. AMENAGEMENTS SPECIFIQUES DURANT LE TEMPS DE MIDI

- Quel est en m2 la surface au sol du réfectoire dans lequel sont accueillis les enfants durant le temps de midi (s'il existe plusieurs réfectoires, noter la surface totale)?
.....m2
- Sur la surface totale du(des) réfectoire(s), quel est le nombre maximum d'enfants accueillis en même temps ?
- Avez-vous déjà mesuré le nombre de décibels émis durant le temps de midi dans le réfectoire ?
 OUI - NON
Si OUI, combien de décibels ?.....
- Des aménagements acoustiques ont-ils déjà été pris dans votre établissement pour diminuer le niveau sonore de ces locaux ? OUI - NON
Si OUI,
lesquels ?.....

V. L'ORGANISATION D'ACTIVITES STRUCTUREES PENDANT LE TEMPS DE MIDI

Que font les enfants en-dehors des repas ? (plusieurs réponses possibles)

- ils ont la possibilité de suivre des activités dirigées
 - Lesquelles ?.....
 - Pour combien d'enfants de maternelle sont elle organisées ?
 - Pour combien d'enfants de primaire sont elle organisées ?
 - Sont-elles payantes ? OUI - NON
 - Par qui sont-elles organisées ?.....

- Par qui sont-elles financées ?.....
 - ils jouent dans la cour de récréation
 - ils sont accueillis à la garderie
 - ils vont/restent en classe
 - Autre :
- précisez :.....

Dans l'idéal, que souhaiteriez-vous améliorer en priorité dans l'accueil durant le temps de midi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre collaboration.